



**Intervention SNMD CGT
au rassemblement
des personnels des secteurs
du ministère de la Culture
le vendredi 10 juin 2022
aux colonnes de Buren**

Le service public de la culture en devenir ! Les musées et domaines

Dans le secteur privé, tout comme dans le secteur public, nous ne voulons plus de précaires au sein de notre Ministère.

Dans un secteur comme celui des Musées et Domaines qui est le plus vaste et représente presque la moitié des effectifs du Ministère de la Culture, titulaires, contractuels, vacataires répartis entre les SCN, les Etablissements publics, les EPIC, les Associations, les questions de l'emploi et des rémunérations sont primordiales.

De là découlent aussi les conditions de travail qui se retrouvent souvent dégradées.

Moins d'effectifs (ou petites quotités horaires) = plus de charge de travail pour les autres, moins de facilités à poser des congés, fatigue accrue, risques pour la santé, + de risques RPS etc.

Sur les questions de l'emploi la filière AASM, filière emblématique des musées, est à la fois mise en péril par l'externalisation des missions d'accueil et de surveillance et par l'absence d'ouverture de concours permettant le développement de la filière, le déroulement des filières par l'avancement et la déprécarisation par la titularisation.

Ce qui ne signifie pas que les autres corps de métiers soient mieux lotis.

En effet dans notre secteur muséal comme dans l'ensemble du Ministère, plus de la moitié des effectifs sont des agents contractuels, toutes filières

confondues, plaçant ces agents dans une précarité aussi bien statutaire que sociale ; une majorité des agents contractuels étant sous CDI...

N'oublions pas que fondamentalement, la bataille pour la déprécarisation passe par l'ouverture de concours.

Pour ce qui est des musées une de nos revendications est la revalorisation des grilles indiciaires de titulaires, tout comme l'est la question du régime indemnitaire des titulaires qui reste encore en deçà de la moyenne interministérielle.

“Pour ce qui est des grilles de contractuels des négociations ont été entamées à la fois au niveau ministériel comme localement dans divers secteurs : Versailles, Guimet, Picasso.

Négociations locales et ministérielles s'étayant les unes aux autres.

Ces négociations portent sur :

- Les mesures de déprécarisation des contractuels, notamment par le biais de CDIations, d'augmentation de quotités horaires (il y a encore des quotités de 35% au sein de nos musées...)
- La question des rémunérations par la réactualisation de la grille Albanel (et qui n'est même pas encore appliquée partout) aussi bien par l'indiciarisation que par les modalités d'avancement.
- Et les modalités d'intégration des agents via la fiche de poste.

Ces négociations locales de la grille et cadre de gestion des contractuels, se fait dans l'attente de la revalorisation générale de la grille de référence dite Albanel, amplement obsolète depuis 2009.

Cette lutte n'est pas à opposer au plan de titularisation et à l'ouverture de concours, mais bien complémentaire, car titulaires comme contractuels dans les musées et quel que soit le secteur chacun doit pouvoir vivre décemment de son labeur !!!

Nous soutenons aussi tous nos collègues en lutte , que ce soit nos collègues prestataires (Sécuritas au Louvre), ou nos Camarades de la BNF .

Pour la défense de tous les agents et salariés travaillant dans Ministère et pour dire Stop à la précarité :

Votons CGT !

Colonnes de Buren, 10 juin 2022

